



RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00842

Numéro SIREN : 529 112 237

Nom ou dénomination : VIOLAINEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2017 sous le numéro de dépôt 4159

«VIOLAINEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : CD 13 – Lieudit « Le Berger »
59135 BELLAING

529 112 237 RCS VALENCIENNES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'COPIE CERTIFIEE CONFORME'.

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS VIOLAINEDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : Lieudit Le berger CD 13 Centre E. LECLERC 59135 BELLAING Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 5 2 9 1 1 2 2 3 7 0 0 0 1 9 Néant ☐

Exercice N clos le : 31/12/2016

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	9 528	52	
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 140	1 632	
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	182 895	182 895	
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 164	418	
Immobilisations en cours	AV	66 016	66 016		
Avances et acomptes	AX	1 020 464	1 020 464		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	1 600	1 600	
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	1 500	1 500	
TOTAL (II)		EJ	1 306 308	1 274 577	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		
		Autres créances (3)	BZ	331 946	331 946
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
		Disponibilités	CF	865	865
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		
	TOTAL (III)		CJ	332 811	332 811
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Pertes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 639 119	1 607 388	
Renvois : (1) Dont droit au bail.		CP	1 500	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIOLAINEDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000...)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(505 936)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(37 279)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(503 215)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	41	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 089 945	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	20 156	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	460	
Compte régull.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 110 603		
(V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 607 388		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			BF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			BG	2 110 603
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			BH	41	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS VIOLAINEDIS

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG		FH		FI
		Chiffres d'affaires nets *	EJ		FK		FL
	Production stockée *					FM	
Production immobilisée *					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	
			dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIOLAINEDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 386	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 386	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 386	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 456	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	38 735	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(37 279)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	70
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	46
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	18 191
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives		A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
Produits exceptionnels ex ant			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	1 386	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		
Charges et produits s/ ex ant			Charges antérieures	Produits antérieurs	70	
			46			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe légale

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 1 607 388,13 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 455,92 euros et le total des charges est de 38 735,14 euros dégageant un résultat de -37 279,22 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

L'exercice précédent avait une durée de 11 mois recouvrant la période du 01/02/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Règles et méthodes comptables

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014,
- les articles L123-12 à L123-25 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Frais de constitution	5 ans
Logiciels	5 ans
Matériel de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS VIOLAINEDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	9 528	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	23 140	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	182 895	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
	Autres immobilisations corporelles			KY		KZ		LA			
	Matériel de transport *			LB	1 164	LC		LD			
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF		LG			
	Emballages récupérables et divers *			LH	66 016	LI		LJ			
	Immobilisations corporelles en cours			LK	1 020 464	LL		LM			
	Avances et acomptes			LN	1 270 540	LO		LP			
	TOTAL III										
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP	1 600	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 500	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	3 100	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 306 308	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessation à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ	9 528	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	23 140	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	182 895	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 164	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	66 016	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	1 020 464	NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 270 540	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	1 600	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	1 500	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 100	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 306 308	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS VIOLAINEDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIOLAINEDIS

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	8 857	EL	620	EM		EN	9 477
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	18 230	PF	3 278	PG		PH	21 508
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	513	QM	233	QN		QO	746
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	513	QV	233	QW		QX	746
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	27 600	ØP	4 130	ØQ		ØR	31 731

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques, agencement et am. des const.	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9
	Inst. générales, agencement am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étalet				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIOLAINEDIS Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Experts-comptables Janvier 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS VIOLAINEDIS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	1 500	UV	1 500	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres	VM				
	collectivités	VB	331 211	331 211		
	publiques	VN				
	Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	735	735		
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX	VT	333 446	333 446		
	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	41	41		
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	20 156	20 156			
	Personnel et comptes rattachés	8C					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D					
	État et	Impôts sur les bénéfices	8E				
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	collectivités	Obligations cautionnées	VX				
	publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	460	460			
	Groupe et associés (2)	VI	2 089 945	2 089 945			
RENOIS	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX		VY	2 110 603	2 110 603			
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



JEAN-LUC CARBONNIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

SAS

VIOLAINEDIS

**CD13 LIEU-DIT «LE BERGER»
RUE JEAN JAURES**

59135 BELLAING

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SOCIETE AU CAPITAL DE 40.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE JEAN JAURES 59135 BELLAING

RCS : 529 112 237 VALENCIENNES

EXERCICE DU 01 JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016



SAS VIOLAINEDIS

SOCIETE AU CAPITAL DE 40.000 EUROS

**CD13 LIEU-DIT « LE BERGER »
RUE JEAN JAURES**

59135 BELLAING

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS VIOLAINEDIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans la note « Eléments significatifs » de l'annexe concernant les recours sur le permis de construire et donc sur la date d'ouverture du magasin.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

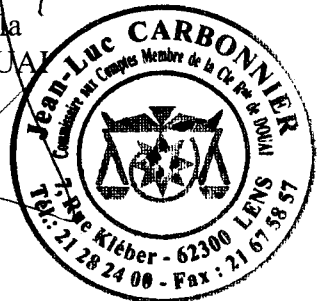
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

LENS,
Le 1^{er} Juin 2017

JEAN-LUC CARBONNIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit sur la liste de la
Cour d'Appel de DOUAI



Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (avec le 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGF4P N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS VIOLAINEDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : Lieudit Le berger CD 13 Centre E. LECLERC 59135 BELLAING		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 5 2 9 1 1 2 2 3 7 0 0 0 1 9		Néant ☐	
		Exercice clos le : 31/12/2016	
		Bat 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	9 528
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 140
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	182 895
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 164
Immobilisations en cours	AV	66 016	
Avances et acomptes	AX	1 020 464	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BE	
Autres titres immobilisés		BD	1 600
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	1 500
TOTAL (II)		EJ	1 306 308
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	
	Autres créances (3)	BZ	331 946
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	
Disponibilités	CF	865	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	332 811
Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)		CW	
Frais de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 639 119
		IA	31 731
			1 607 388
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	1 500
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Chose de réserve de propriété *			
Immobilisations :		Stocks	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIOLAINEDIS		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000...)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(505 936)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(37 279)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(503 215)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 089 945		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 156		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	460		
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 110 603			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 607 388			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 110 603			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	41			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAOEF-Exercices-comptables Janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIOLAINEDIS		Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG		FH		FI
				FJ		FK		FL
	Chiffres d'affaires nets *						FM	
	Production stockée *						FN	
	Production immobilisée *						FO	
	Subventions d'exploitation						FP	
	Repases sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FQ	
Autres produits (1) (11)						70		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						70		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA		
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					46		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					20 544		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(20 474)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Repases sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					18 191			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					(18 191)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					(38 665)			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIOLAINEDIS		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 386	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 386	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 386	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 456	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	38 735	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(37 279)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	70
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	46
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	18 191
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Produits exceptionnels ex ant			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	1 386
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
Charges et produits s/ ex ant			Charges antérieures	Produits antérieurs	70	
			46			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe légale

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 1 607 388,13 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 455,92 euros et le total des charges est de 38 735,14 euros dégageant un résultat de -37 279,22 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

L'exercice précédent avait une durée de 11 mois recouvrant la période du 01/02/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Règles et méthodes comptables

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014,
- les articles L123-12 à L123-25 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Frais de constitution	5 ans
Logiciels	5 ans
Matériel de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	8 857	620		9 477
Autres immobilisations incorporelles	18 230	3 278		21 508
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	513	233		746
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	513	233		746
TOTAL GENERAL	27 600	4 130		31 731

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	620				
Autres immobilisations incorporelles	3 278				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	233				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	233				
TOTAL GENERAL	4 130				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	331 211	331 211	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	735	735	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	333 446	333 446	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	41	41		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 156	20 156		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	460	460		
Groupe et associés	2 089 945	2 089 945		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 110 603	2 110 603		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution	52	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL	52	20,00

Comptes de régularisation**Produits et avoirs à recevoir**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 41)	41
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	41

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 868
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	19 868



Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 000	10,00

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Autres :	
TOTAL	
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	178 612



Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/01/2015	31/01/2014	31/01/2013
Durée de l'exercice	12 mois	11 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-33 149	-71 809	-114 994	-94 683	-106 546
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-33 149	-71 809	-114 994	-94 683	-106 546
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-37 279	-77 976	-121 387	-100 884	-112 287
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-8	-18	-29	-24	-27
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-9	-19	-30	-25	-28
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Tableau de variation des capitaux propres

SITUATION A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		SOLDE
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-465 936
Distributions sur résultats antérieurs		-
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-465 936
VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions règlementées		
Résultat de l'exercice		-37 279
SOLDE	0	-37 279
SITUATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		SOLDE
Capitaux propres avant répartition		-503 215

Charges et produits exceptionnels

Eléments	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)
	Total
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 386
772661 Prod ex ant intérêts	1 386,00
Total des produits exceptionnels	1 386

Charges et produits sur exercices antérieurs

Eléments	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)
	Montant
752622 Prod ex ant hono	70
772661 Prod ex ant intérêts	1 386
Total des produits sur exercices antérieurs	1 456
652622 Ch ex ant honoraires	46
Total des charges sur exercices antérieurs	46



«VIOLAINEDIS»

Société par Actions Simplifiée au capital de €40 000
Siège Social : CD 13 – Lieudit « Le Berger »
59135 BELLAING

529 112 237 RCS VALENCIENNES

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 29 JUIN 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de reporter à nouveau, la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, s'élevant à (€37 279,22)

En conséquence, le report à nouveau débiteur est porté de (505 935,76) à (€543 214,98).

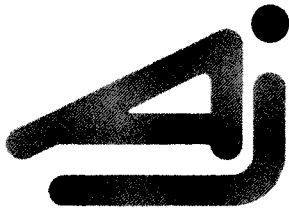
L'Assemblée Générale constate que capitaux propres sont toujours inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés, au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, likely representing the official approval of the document.



AUDI-JURIS

TOQUE L 0057

Marie-France DEMANGE-BOULOGNE

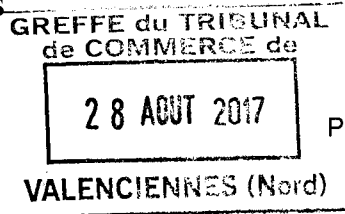
*Avocat au Barreau de Paris
Spécialiste en droit des sociétés
Spécialiste en droit fiscal*

**Monsieur le Greffier du
Tribunal de Commerce de
VALENCIENNES**

5 Place du Commerce
59326 VALENCIENNES CEDEX

Patricia LECOEUR-PARADIS

Corinne LOISEL
Avocats au Barreau de Paris



Paris, le 25 août 2017

N/Réf. : MFB/PLP/NG

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Monsieur Le Greffier,

Conformément à la loi, nous avons l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les documents afférents à la Société :

« **VIOLAINEDIS** »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 40 000
Siège Social : CD 13 – Lieu dit « le Berger »
59135 BELLAING

529 112 237 R.C.S. VALENCIENNES

à savoir :

- une copie certifiée conforme de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- une copie certifiée conforme des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- un exemplaire du rapport des commissaires aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- un chèque n° 0783572 de € 45.48 tiré sur la B.P RP

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Patricia LECOEUR PARADIS
Avocat à la Cour

Marie-France BOULOGNE
Avocat à la Cour